

La tradition de Morges

6-7 juillet 2024

INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)



Autorité organisatrice : Club Nautique Morgien et le Cercle de Bateaux de Tradition

Président du comité d'organisation : Ludovic Siegwart, regates@cnmorges.ch

Président du comité de course : Grégoire Siegwart, gregoiresiegwart@hotmail.ch et Edouard Kessi, e.kessi@bluewin.ch

1 Règles

1.1 Voir les règles mentionnées dans AC.

2 Modifications aux instructions de course

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard **120 minutes** avant le premier signal d'avertissement prévu le jour même. Tout changement dans le programme des courses sera affiché avant **20h** la veille du jour où il prendra effet.

3 Communication avec les concurrents

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne sur le tableau officiel situé sur le serveur [Manage2Sail](#) .
Aucun document imprimé ne sera distribué.

3.2 Le bureau de course est situé au secrétariat du CNM.

4 Code de conduite

4.1 Les compétiteurs et accompagnateurs doivent se conformer à toute demande raisonnable d'un officiel de l'événement.
Le non-respect des règles peut être considérée comme une mauvaise conduite.

5 Signaux faits à terre

5.1 Les signaux faits à terre seront envoyés sur le mât de la cabine Start du CNM.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le prochain départ possible se fera au plus tôt 45 minutes après l'affalée de l'Aperçu.

6 Programme

6.1 Briefing sous la tente principale de la manifestation, **samedi 06.07.2024 à 12h15.**

6.2 Évènements sociaux :

Date	Horaire	Événement
Samedi 06.07.2022	18h30 19h30	Apéro officiel et remise du prix « Vintage » Repas officiel (sous réservation)
Dimanche 07.07.2022	Environ 1h après l'arrivée du dernier concurrent	Remis des prix

7 Pavillon de classe

7.1 Le pavillon de classe est le pavillon « T » :



8 Les parcours

8.1 2 parcours différents possibles :

1) START – 1 – D – 3 – 2 – START - ...



2) START – 2 – 3 – D – 1 – START - ...



8.2 Les concurrents devront passer les marques de parcours dans l'ordre indiqué via la flamme 1 ou 2 selon l'ordre de passage indiqué ci-dessus et ce, jusqu'au coup de canon qui signifiera aux participants de faire demi-tour.

Systeme « aller-retour »

Chaque régate se court en deux manches soit, l'aller et le retour.

Au coup de canon (fin de la première manche) les concurrents font demi-tour au plus vite et repassent les marques de passage qu'ils auront déjà franchies dans l'ordre inverse.

La ligne d'arrivée sera la ligne de départ « lestés » pour tous les bateaux. (Entre la bouée « CNM terre » et la bouée au « CNM large »).

9 Marques

9.1 Les marques sont :

Marque	Description des marques
Bouée n°1 « Boiron »	Bouée cylindrique orange
Bouée n°2 « Galère »	Bouée cylindrique orange
Bouée n°3 « Large »	Bouée cylindrique orange
Bouée D « CNM Large »	Bouée cylindrique orange
Bouée A « CNM Terre »	Bouée orange arborant un drapeau jaune.

10 Obstacles

10.1 Les zones délimitées par des alignements de bouées jaunes sont considérées comme des obstacles. Un bateau ne doit pas naviguer dans une telle zone. Les bouées de délimitation d'une telle zone ne sont pas des marques de parcours, toucher une telle bouée n'est pas une infraction à la RCV 31 et ne peut pas être motif à réclamation.

11 Le départ

11.1 Pour les dériveurs : entre la cabine « start » et la bouée orange arborant un pavillon jaune « CNM terre ».
 Pour les lestés : entre la bouée orange arborant un pavillon jaune et une bouée cylindrique orange « CNM large ».

Le choix du parcours sera annoncé sur la cabine « start » par la flamme numéro 1 ou 2 lors du signal d'avertissement des 5 minutes.

11.2 Un bateau qui ne prend pas le départ dans les 15 minutes après son signal de départ sera classé "N'a pas pris le départ" (DNS) sans instruction et ce, sur les manches « aller » et « retour ». Ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2.

11.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins 5 minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.

11.4 Un bateau qui aura pris un départ prématuré sera noté « OCS » sur la manœuvre « aller » uniquement à moins qu'il ne revienne passer la ligne de départ.

12 Changement de parcours

12.1 Aucun changement de parcours n'aura lieu. Si la course ne peut se terminer compte tenu des conditions météorologiques, le comité de course prendra la décision de l'annuler.

13 L'arrivée

13.1 La ligne d'arrivée pour toutes les classes Lestés et dériveurs se situe entre la bouée orange arborant un pavillon jaune « CNM terre » et la bouée cylindrique orange « CNM large ». La cabine « start » arborera un pavillon bleu définissant que la ligne d'arrivée est ouverte.

14 Système de pénalité

14.1 L'Annexe P des RCV est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

14.2 La RCV P 2.3 ne s'applique pas et la RCV P 2.2 est modifiée de sorte qu'elle s'applique à toute pénalité après la première.

14.3 RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15 Temps limite et temps cible

15.1 Le temps limite et le temps cible :

Classe	Temps cible de course	Fenêtre pour finir
Bateaux de traditions	Entre 45 et 75 minutes	30 min

15.2 Les bateaux qui ne finissent pas dans le temps de la fenêtre pour finir après que le premier bateau de la classe a effectué le parcours et fini sera classé DNF sans instruction. Ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2.

15.3 Le manquement à respecter le temps cible de course ne constituera pas motif à réparation. Ceci modifie la RCV 62.1(a).

16 Demandes d'instructions

16.1 Aucune réclamation ne sera possible autant sur l'eau qu'à terre. Le comité de course compte sur la bonne foi des concurrents ainsi, la régata se déroulera dans le fairplay du yachting classique.

17 Classement

17.1 Lors du coup de canon signifiant la fin de la manche « aller », le comité de course se chargera de noter les classements à l'aide des pavillons attribués à chacune des embarcations. Afin de pouvoir contrôler les classements si nécessaire, le comité de course vous remercie de bien vouloir noter le bateau se trouvant devant vous.

17.2 Lors de l'arrivée de la manche « retour », le comité de course se chargera de noter les arrivées de la manche « retour ». La feuille de route devra être rendue au plus tard **30 minutes** après l'arrivée du dernier concurrent.

17.3 Toutes les manches comptent. Aucune manche ne sera enlevée du classement.
La régata sera validée si une manche au minimum a été courue.

18 Règles de sécurité

18.1 La RCV 40.1 s'applique à tout moment lorsque les bateaux sont à flot.

18.2 Un bateau qui se retire d'une course ou qui ne participe pas à une course doit informer le Comité de course à la première opportunité.
A terre, ce bateau doit informer personnellement le bureau de course au plus tard dans le temps limite de réclamation.

19 Contrôles d'équipement et de jauge

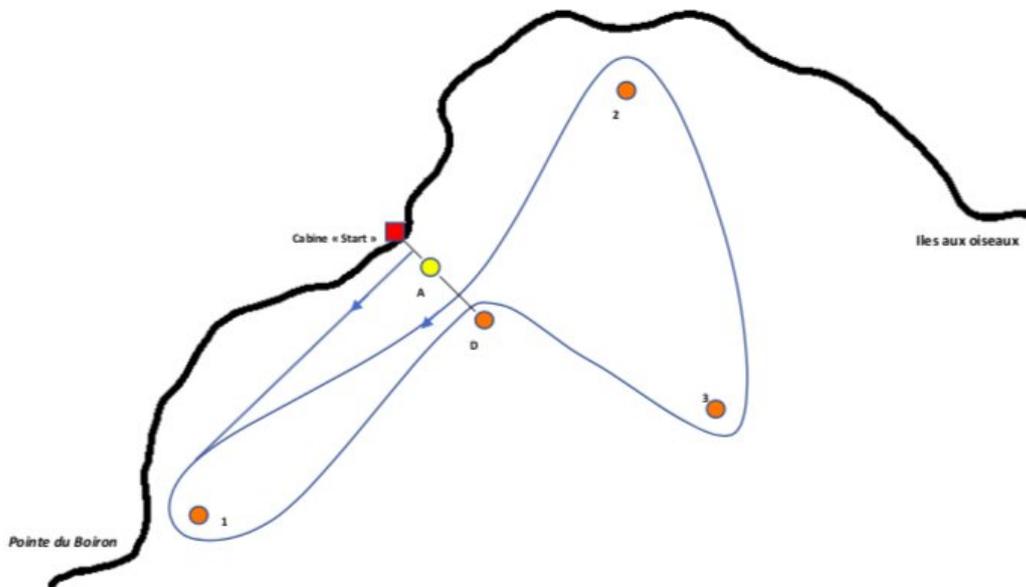
19.1 Aucun contrôle ne sera effectué. Cependant, chaque concurrent se doit de vérifier que son embarcation est en règle avec la législation et qu'il est équipé du matériel de sécurité obligatoire.

20 Évacuation des détrit

20.1 Les détrit peuvent être placés à terre dans les conteneurs destinés à cet effet.

Annexe :

Tracé du parcours 1



Tracé du parcours 2

